



# Atelier CSRP

## Les pêcheries Artisanales en Afrique de l'Ouest

Dakar, 23-26 avril 2013

### Etat de l'art sur la cogestion des pêches

Synthèse mondiale –Expériences- Enseignements

*Jean-Yves Weigel (IRD), David de Monbrison (BRLi), Yan Giron (Armeris), Alexis Fossi (BRLi), Philippe Tous (Oceanic Développement/CSRP), Hamady Diop (CSRP)*



# Plan de la présentation

- 1 • Une analyse internationale de l'état de l'art
- 2 • Une question d'actualité pour la zone CSRP
- 3 • Définition et typologie
- 4 • Éléments moteurs
- 5 • Coûts, bénéfices et avantages
- 6 • Facteurs de succès et principales difficultés
- 7 • Principales conditionnalités et recommandations
- 8 • Synthèse d'expériences
- 9 • La cogestion dans la gestion des pêches
- 10 • Présentation de deux expériences



# 1. La cogestion dans la zone CSRP: une question d'actualité

Un contexte de promotion des plans ou projets de cogestion par les bailleurs de fonds handicapée par:

- le manque de moyens des agences gouvernementales
- l'inachèvement de la décentralisation
- la réticence des Etats à allouer aux communautés de

Des enjeux très importants de restauration de la rente halieutique et de régression des conflits au regard de:

- l'importance et de la complexité de la pêche artisanale
- la gestion des migrations de pêche

Des questions immanentes à la cogestion

- Comment définir la cogestion et quelle typologie adopter ?
- Quels sont les éléments moteurs, les facteurs de succès et les principales difficultés?
- Quel est l'avantage comparatif de la cogestion en termes de



## 2. Une analyse internationale de l'état de l'art (1)

Un état de l'art réalisé grâce à:

- une analyse de la littérature (dépouillement de 325 sources)
- l'examen de 37 cas de cogestion des pêches
- une synthèse approfondie de onze expériences

Un état de l'art réalisé par:

- un groupement d'experts et de chercheurs piloté par BRLi (David de Monbrison) et la CSRP
- un financement de l'AFD et de la CSRP

Un état de l'art finalisé par:

- un rapport technique
- un rapport de synthèse
- un résumé



Cogestion à l'échelle locale

Cogestion à l'échelle nationale

Cogestion à l'échelle transnationale

\* Autres pays et exemples de cogestion mentionnés dans l'étude



### 3. Définition et typologie (1)

#### Une définition

La cogestion des pêches peut être définie comme un partage négocié des responsabilités entre agences gouvernementales et groupes d'utilisateurs de la ressource halieutique à deux conditions :

une négociation et un agrément des décisions de gestion par les communautés de pêcheurs, les agences gouvernementales et autres parties prenantes impliquées

un ensemble de dispositifs définissant les responsabilités et les pouvoirs décisionnels consignés dans un accord formel

Sources principales: Jentoft (1989), Feeny et al (1990)

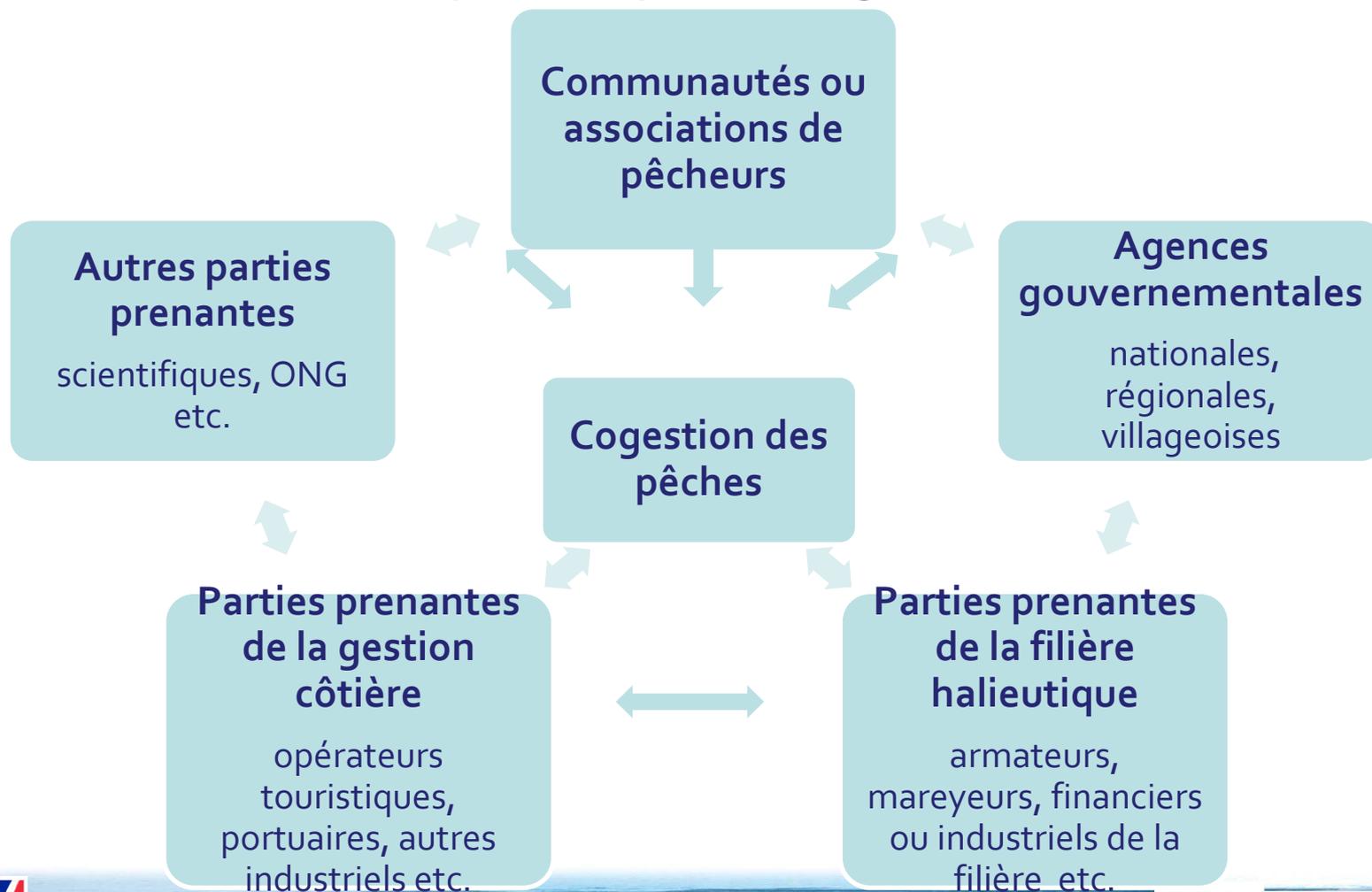
6



### 3. Définition et typologie (2)

## L'identification des parties prenantes impliquées

(inspiré de Staples and Funge-Smith, 2009)





### 3. Définition et typologie (3)

#### Les types de cogestion

- La cogestion couvre une large gamme: de la cogestion gouvernementale à la cogestion communautaire
- Le type de cogestion est fonction du degré de partage du pouvoir entre gouvernement et communautés de pêcheurs
- Sept principaux types de cogestion peuvent être distingués

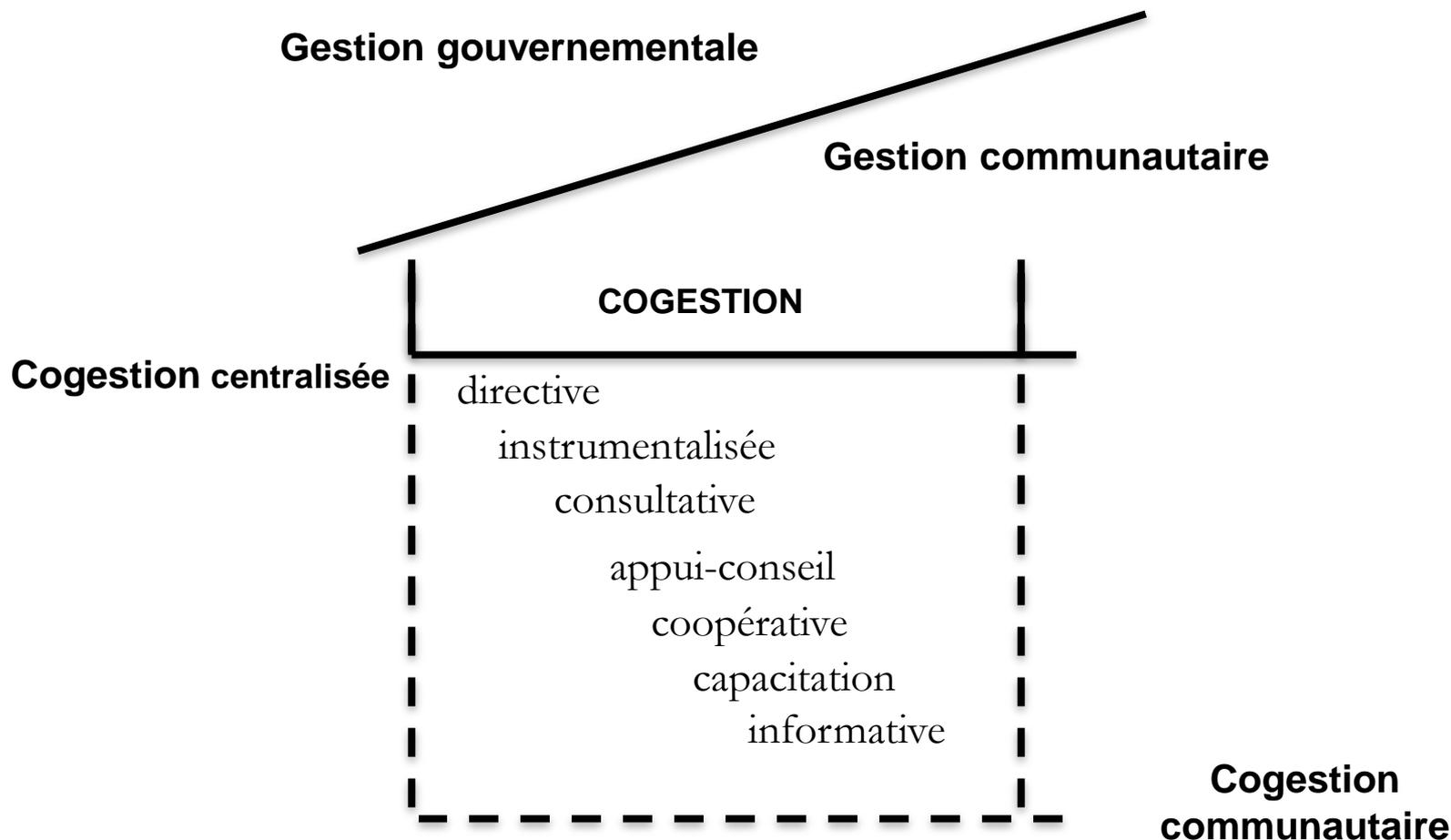
8

Sources principales: Sen and Raakjaer Nielsen (1996), Berkes et al (2001)



# 3. Définition et typologie (4)

## Les types de cogestion



Source principale: Berkes et al (2001)



### 3. Définition et typologie (5)

#### Le choix de l'échelle adéquate

En tenant compte de l'intérêt prouvé d'un élargissement de l'échelle à l'écosystème ou au socio-écosystème

En fonction du problème à traiter : local, national, régional, transfrontalier ou transnational

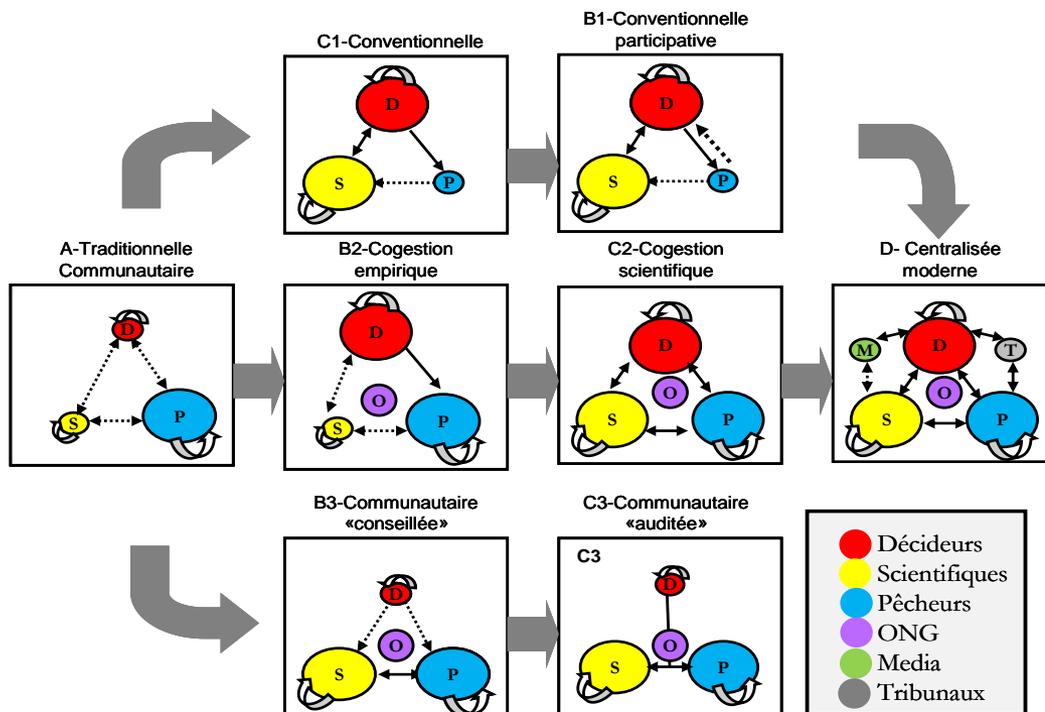
En fonction de la phase de cogestion concernée : élaboration d'un plan ou d'un projet, mise en œuvre, suivi et évaluation



# 3. Définition et typologie (6)

## L'évolution d'un type de cogestion

Un type de cogestion peut évoluer au fil du temps avec l'introduction de nouvelles parties prenantes modifiant le rôle respectif de chacune de ces parties

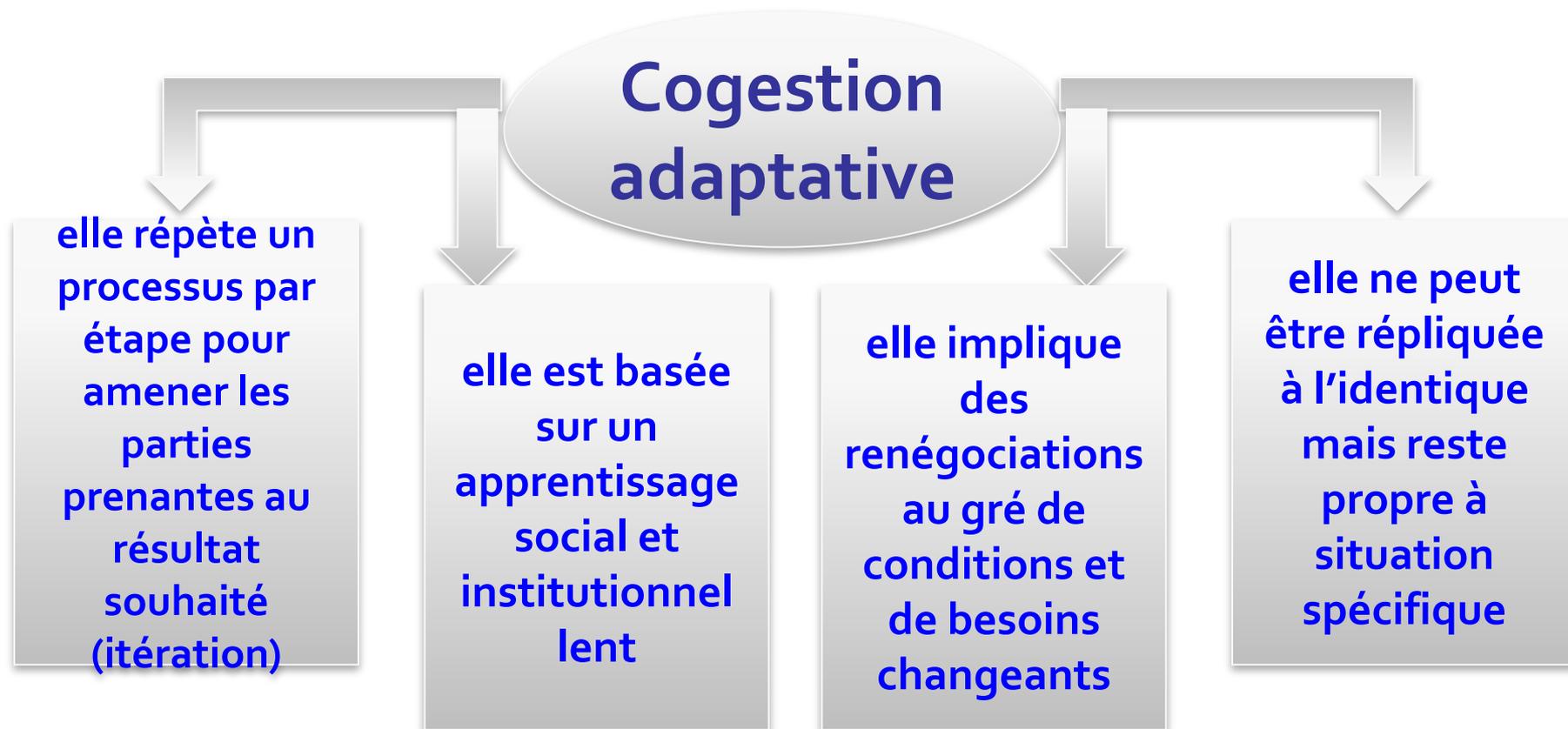


Source : inspiré de Garcia (2011)



### 3. Définition et typologie (7)

#### La cogestion adaptative



Sources principales: Borrini Feyerabend et al (2000), Pomeroy and Rivera-Guieb (2006)<sup>12</sup>



## 4. Les éléments moteurs

L'identification par partie prenante (exemple)

**Le point de vue  
gouvernemental**

- la réduction des coûts de gestion
- la diminution des conflits

**Le point de vue  
des utilisateurs**

- le rétablissement d'un surplus économique
- l'implication dans l'élaboration et la mise en œuvre

**Le point de vue des  
défenseurs du  
développement  
durable**

- l'exploitation soutenable de la ressource halieutique

Sources principales: Sen and Raakjaer Nielsen (1996), Berkes et al (2001),<sup>13</sup> Watanaki (2007)



## 4. Les éléments moteurs

### Le listage

Exemple d'éléments moteurs de la cogestion des pêches en Australie  
(inspiré de Fisheries Research and Development Corporation, 2008)

Élément moteur	Type de pêche
La diminution des conflits	commerciale , récréative, autochtone
La réduction des coûts de gestion	commerciale , récréative
Une meilleure rentabilité	commerciale , récréative
Le renforcement des capacités	commerciale , autochtone
L'équité et la transparence	commerciale , récréative, autochtone
Une gestion environnementale	récréative, autochtone
Une gestion spatiale plus fine	commerciale , récréative

14



# 5. Les coûts, bénéfices et avantages (1)

## Les coûts

### Des coûts spécifiques

- les coûts de transaction liées à de nouvelles relations contractuelles (initiation, mise application, contrôle et adaptation)

### Des coûts à court terme plus élevés

- coûts d'information et de fixation des objectifs
- coûts d'opportunité

### Des coûts à long terme moins élevés

- coûts de répartition de la ressource entre usagers
- coûts d'application des réglementations
- coûts de suivi et surveillance

15



## 5. Les coûts, bénéfices et avantages (2)

### Les bénéfiques

Une meilleure efficacité grâce à la mise en commun de capacités et d'avantages comparatifs de l'ensemble des parties prenantes

Une meilleure répartition des coûts sur un plus grand nombre de parties prenantes suite au partage des responsabilités de gestion

Une atténuation des menaces extra-locales relatives à la conservation et à l'usage des ressources halieutiques

Sources principales: Hanna (1995), Viswanathan et al (2008), Borrini-Feyerabend et al (2004)

16



# 5. Les coûts, bénéfices et avantages(3)

## Les avantages

Une connexion et une coordination des différents types et niveaux d'organisation

Une facilitation de la résolution des conflits et un partage des risques grâce à la transparence et à légitimité du système de gestion

Une appréciation de la ressource halieutique comme un actif à long terme dont la gestion doit être planifiée sur le long terme

Une capacitation en matière de gestion de l'ensemble des parties prenantes et surtout des communautés de pêcheurs

17

Sources principales: Ostrom (1990), Pomeroy and Berkes (1997), Singleton (1998), Carlsson and Berkes (2005), Pomeroy and Rivera-Guieb (2006)



# 5. Les coûts, bénéfices et avantages

## Les outils d'évaluation

Une estimation de l'ensemble des coûts et bénéfices : ex post et ex ante, directs et indirects, explicites et implicites (coût d'opportunité)

Une modélisation linéaire reliant le niveau de succès ou d'échec d'une cogestion à une série de facteurs explicatifs par paramétrage

Une grille d'évaluation de la cogestion constituée d'indicateurs de gestion et de l'attribution d'un score global



# 6. Facteurs de succès et difficultés (1)

## Facteurs de succès

- ◆ L'existence d'une décentralisation effective et d'une délégation d'autorité de la part du gouvernement
- ◆ L'existence antérieure à la cogestion d'une gestion et d'une cohésion des communautés de pêcheurs concernées (mécanismes de résolution des conflits etc.)
- ◆ L'existence antérieure à la cogestion de mécanismes de concertation entre agences gouvernementales et communautés de pêcheurs
- ◆ L'identification consensuelle du problème à traiter par la cogestion et une estimation des bénéfices supérieure à celle des coûts
- ◆ Une volonté partagée d'engagement de l'ensemble des parties prenantes identifiées



## 6. Facteurs de succès et difficultés (2)

### Facteurs de succès (suite)

- ◆ La reconnaissance des capacités et savoirs locaux
- ◆ Le choix d'une cogestion adaptative basée sur des ajustements progressifs, sur un apprentissage organisationnel et institutionnel, sur la transparence
- ◆ Une délimitation bien définie et adéquate de la communauté concernée, de la ressource et de l'aire de cogestion
- ◆ La participation effective de l'ensemble des parties prenantes concernées à toutes les étapes de la cogestion (élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation)
- ◆ Une durée suffisamment longue du plan ou du projet de cogestion, la prise en compte de la temporalité des processus, la sécurisation de la durabilité des financements

Sources principales: Ostrom (1994), Berkes (1997), Pomeroy and Berkes (1997), Jentoft et al (1998), Pomeroy et al (2001), Pinkerton (2007), Gatti et al (2011)



## 6. Facteurs de succès et difficultés (3)

### Principales difficultés

- ◆ La reconnaissance de l'autonomisation des communautés de pêcheurs par les agences gouvernementales (délégation d'autorité, de droits, de responsabilités, de financements)
- ◆ La transparence des processus, des décisions, du suivi et de l'évaluation qui suppose des modalités d'actualisation et de diffusion de l'information à l'ensemble des parties prenantes
- ◆ L'intégration des savoirs locaux dans la prise de décision relatifs à des socio-écosystèmes soumis à une grande incertitude et à des processus naturels irréversibles
- ◆ La coordination des nouvelles organisations ou institutions nécessitées par la cogestion de manière à éviter les doubles emplois et la concurrence



## 6. Facteurs de succès et difficultés (4)

### Principales difficultés (suite)

- ◆ L'élaboration et la mise en œuvre de mesures de compensation ou d'atténuation des restrictions ou des exclusions éventuelles
- ◆ Le changement d'échelle et la transférabilité des processus de cogestion du national au transnational
- ◆ La taille de l'aire de cogestion, un accompagnement insuffisant, une approche à trop court terme, la non-durabilité du financement

Sources principales: Ostrom (1994), Berkes (1997), Pomeroy and Berkes (1997), Jentoft et al (1998), Pomeroy et al (2001), Pinkerton (2007), Guttierrez et al (2011), MEM-PRAO (2011), Fargier (2012)



## 7. Principales conditionnalités et recommandations (1)

### Une clarification du cadre juridique, institutionnel et administratif

- l'adaptation du cadre juridique à la cogestion
- l'intégration administrative et institutionnelle de la cogestion dans la politique sectorielle des pêches

### Le renforcement des capacités des parties prenantes

- la prise en compte de la diversité et des références socio- culturelles des parties prenantes
- l'accompagnement et la formation-action à la cogestion adaptative

### La nécessité de données fiables et d'outils adaptés

- La création de bases de données
- La spatialisation des bases de données
- Le renseignement d'indicateurs de cogestion
- Le développement d'un guide méthodologique



# 7. Principales conditionnalités et recommandations (2)

## Recommandations en matière de cogestion transnationale

- ◆ Renforcer préalablement les systèmes nationaux d'acquisition et de suivi des données bioécologiques et socio-économiques, et développer la collaboration entre Etats en matière de gestion des stocks
- ◆ Rechercher le plus petit dénominateur commun de la cogestion d'un stock et d'une flottille avant de commencer la transition du national vers le transnational ou transfrontalier
- ◆ Analyser les contraintes juridiques, institutionnelles et administratives pour faire converger les cadres correspondants
- ◆ S'appuyer sur une recherche indépendante et impartiale
- ◆ Evaluer les coûts et bénéfices des différentes composantes d'une gestion transfrontalière ou transnationale



# Principales conditionnalités et recommandations (3)

## Recommandations en matière de cogestion transnationale (suite)

- ◆ Adapter l'organisation institutionnelle et administrative de la cogestion transnationale ou transfrontalière à des considérations de souveraineté, d'efficacité et de coût
- ◆ Sélectionner des mesures techniques pour une cogestion à long terme en privilégiant une approche éco-systémique et la soutenabilité de l'exploitation
- ◆ Définir les responsabilités et garantir les moyens adéquats
- ◆ Veiller à la concordance des mesures techniques transnationales et nationales pour qu'elles ne s'annulent pas à l'échelle d'un stock
- ◆ Valoriser la capacité de la CSRP au niveau de la Conférence des Ministres à prendre les décisions contraignantes pour mettre en place les accords régionaux nécessaires

Sources principales: Munro (1979), Sumaila et al (2002), Russell and Van der Zwaag (2010), Van Houtte (2003), Björndal et al (2004)



# 9. Synthèse d'expériences internationales (1)

## Analyse de onze expériences

- ◆ L'expérience des pêcheries côtières du Japon : une cogestion institutionnalisée à l'échelle nationale
- ◆ L'expérience des pêches artisanales thaïlandaises : une adaptation progressive du cadre de la cogestion
- ◆ L'expérience indonésienne des pêches dans la Province d'Aceh: la concertation et la mise en place d'un processus de cogestion
- ◆ L'expérience des pêcheries lacustres du Burkina Faso : de la légalisation à la légitimation de la cogestion
- ◆ L'expérience bissau-guinéenne de la pêcherie du Rio Grande de Buba : une cogestion réussie de cogestion et de protection d'un stock
- ◆ L'expérience sénégalaise des pêcheries artisanales : les difficultés d'une cogestion



# Synthèse d'expériences internationales (2)

## Analyse de onze expériences (suite)

- ◆ L'expérience mauritanienne du « Plan poulpe » : le processus de mise en œuvre d'un plan de gestion
- ◆ L'expérience transfrontalière namibo-sud africaine : une cogestion transfrontalière des stocks partagés de merlu de l'écosystème marin du Courant de Benguela
- ◆ L'expérience prud'homale en Méditerranée française : une cogestion décentralisée à l'épreuve du temps et des évolutions institutionnelles
- ◆ L'expérience malgache d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC): une cogestion pêche artisanale – pêche industrielle de la crevette
- ◆ L'expérience canadienne et béninoise en matière de contrôle des activités : une cogestion de la surveillance des pêches



# Synthèse d'expériences internationales (3)

## Les enseignements

- ◆ L'effectivité de la décentralisation au niveau sectoriel (Japon)
- ◆ La structuration d'une gestion communautaire autour de droits d'usage territoriaux (Japon)
- ◆ Le rôle de l'Etat dans la création d'un cadre juridique et institutionnel favorable et dans la surveillance (Japon, Bénin)
- ◆ La faisabilité d'un changement d'échelle de la pêche à l'écosystème (Japon)
- ◆ L'adaptation du cadre juridique et institutionnel aux spécificités de la gestion communautaire (Thaïlande, Burkina Faso)
- ◆ La collaboration entre scientifiques et pêcheurs concernant la collecte et traitement des données et le suivi (Thaïlande)
- ◆ La sensibilisation et la formation à la négociation (Indonésie)
- ◆ L'adaptation des dispositifs de cogestion en fonction de l'évolution de la situation et des besoins (Indonésie)



# 9. Synthèse d'expériences internationales (4)

## Les enseignements (suite)

- ◆ L'insertion de la cogestion d'une pêcherie dans le contexte de l'écosystème et de l'économie locale (Indonésie)
- ◆ La délimitation et la restriction de l'aire de cogestion (Burkina Faso, Guinée-Bissau, Madagascar)
- ◆ Un suivi et une surveillance participative (Guinée-Bissau, Bénin)
- ◆ Un soutien à long terme et la durabilité du financement (Sénégal)
- ◆ Une organisation des acteurs et une dévolution des responsabilités par collège (Indonésie, Sénégal)
- ◆ Une communication et un plaidoyer auprès de toutes les parties prenantes (Sénégal)
- ◆ La dévolution de taxes et de contributions au profit de la cogestion (Sénégal)
- ◆ Une harmonisation et un allègement des textes législatifs et administratifs régissant la pêche et la décentralisation (Sénégal)



# Synthèse d'expériences internationales (4)

## Les enseignements (suite)

- ◆ Une forte mobilisation institutionnelle et une synergie entre institutions (Mauritanie)
- ◆ Le réalisme des objectifs et la nécessaire progressivité de la cogestion transfrontalière (Namibie, Afrique du Sud)
- ◆ L'intégration de tous les catégories de pêcheurs pour le succès de la cogestion d'une pêcherie (Méditerranée française)
- ◆ La possible soutenabilité d'une cogestion face aux changements techniques et de politique publique (Méditerranée française)
- ◆ La nécessité d'une temporalité à court-terme (Madagascar)
- ◆ La faisabilité d'une cogestion articulant gestion de pêche artisanale et de la pêche industrielle (Madagascar)
- ◆ L'importance de l'apprentissage institutionnel (Madagascar)